



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 mars 2023

Intervention préliminaire sur le projet de fusion Oullins/Pierre-Bénite

Nous avons été nombreuses et nombreux à tomber des nues lorsque nous avons appris dans la presse que M. MOROGE et vous-même envisagiez une fusion entre les villes d'Oullins et de Pierre-Bénite, dès le mois de janvier 2024.

Cette annonce a depuis provoqué beaucoup d'émotion, tout d'abord et surtout dans la population des deux villes. En effet, ce projet était absent de vos deux programmes électoraux en 2020. Il n'a jamais été évoqué ni dans la presse, ni dans le Profil Mag, ni lors des réunions de quartiers, ni lors de vos vœux de cette année pourtant riches en annonces.

On le sait, les Français sont très attachés à leur commune. C'est le 1^{er} échelon de notre démocratie. C'est aussi là où se prennent les décisions qui concernent le plus directement notre quotidien, nos lieux de vie, notre vie sociale, nos activités de loisirs... un tel bouleversement ne peut s'envisager sans l'assentiment des habitantes et des habitants.

Elle a provoqué aussi beaucoup d'émotion parmi les membres du conseil municipal, écarté.e.s dès le départ de ce projet, comme si notre assemblée n'était qu'une simple chambre d'enregistrement des décisions que vous prenez. En cette période où la température démocratique moyenne est de 49.3 ° degrés, il n'est pas possible qu'un conseil municipal soit mis devant le fait d'une décision prise par une poignée d'initié.e.s. Ça ne peut pas se passer comme ça, ce n'est pas la démocratie.

Enfin, on peut imaginer qu'elle a provoqué beaucoup d'émotion aussi chez les agents territoriaux, qui n'étaient pas non plus dans la confiance. Et il y aurait de quoi : une fusion de deux collectivités similaires provoque forcément une réorganisation des services, une mutualisation mais aussi une suppression des doublons. La fusion d'Auvergne et Rhône-Alpes en 2015 en porte encore les stigmates. On peut donc penser que les salarié.e.s des deux villes doivent ressentir un manque de considération.

Lors du Facebook Live du jeudi 23 février, M. MOROGE et vous avez peiné à trouver des arguments pour nous convaincre, et j'y reviendrai, mais si vous avez parlé de consultation, c'était uniquement pour demander aux deux populations ce qu'elles attendaient de cette fusion. Comme si vous considériez que leur avis préalable était

dispensable. Il est vrai que la loi nous vous oblige pas à organiser un référendum, mais elle ne vous l'interdit pas non plus !

D'ailleurs le groupe des Républicains à l'Assemblée Nationale a déposé en octobre 2019 une proposition de loi visant à introduire l'obligation d'un référendum lors de la création de communes nouvelles. Dans l'exposé des motifs, on trouve les arguments suivants :

« Nos concitoyens ressentent aujourd'hui avec force un déficit de vie démocratique dans notre pays et singulièrement lors de ces fusions de communes. Certains proposent donc d'introduire l'obligation de saisir les populations concernées par voie de référendum lors des projets de fusions de communes. »

Pour une fois que je suis d'accord avec des députés LR, il fallait que je le partage !

Pour terminer, je voudrais juste dire que je ne suis ni pour ni contre cette fusion, car vos arguments sont tellement légers qu'ils ne permettent pas d'en percevoir les raisons, la nécessité, et encore moins l'urgence. En fait, personne ne comprend réellement pourquoi vous tenez tant à la faire. C'est la raison pour laquelle je vous demande d'arrêter le processus enclenché – si processus il y a. Et si vraiment vous pensez nécessaire une fusion de nos deux communes, alors pourquoi ne pas aller dans le sens de VOTRE proposition de loi en organisant un référendum qui permettra d'avoir un vrai débat sur ce projet.

Merci.

Délibération n°1 : Rapport d'Orientations Budgétaires

J'aurais voulu dans cette intervention parler de vos grandes orientations budgétaires, comme l'indique le titre. Mais à la lecture de ce ROB, je n'ai pas trouvé de grande ambition, de grand objectif, de grand projet. Il y a de la gestion courante, de l'entretien du patrimoine, les subventions aux associations, la gestion du personnel... autant de sujets qui sont certes importants dans la vie de la commune, mais qui ne montrent pas d'ambition particulière.

Somme toute, auriez-vous acté la potentielle fusion avec Pierre Bénite - ce qui ferait de ce budget le dernier de la ville d'Oullins ? Et donc n'avez pas jugé nécessaire d'en faire plus ?

Mais ce manque d'ambition se retrouve aussi dans les arguments que le maire de Pierre Bénite et vous-même avez avancés lors du Facebook Live de la semaine dernière : rien de concret, des hypothèses, des supputations. Et parfois des contradictions. En voici quelques exemples.

Tout d'abord, M. Moroge et vous-même avez parlé du rapprochement entre les 2 médiathèques parmi les éléments pour justifier la fusion. Rappelons toutefois que celle d'Oullins travaille déjà en collaboration avec les médiathèques de Brignais et St Genis Laval sans que nous n'ayons eu à fusionner avec ces deux villes. De plus, votre majorité, sous le mandat précédent, avait fermé l'annexe de la bibliothèque de Montouis. Se

féliciter d'avoir une médiathèque de plus après avoir fermé une bibliothèque, voilà qui est ironique !

Autre argument avancé, par rapport aux écoles cette fois. M. Moroge a indiqué que des enfants de Pierre Bénite se rendent à l'école Ampère par proximité géographique et qu'une fusion lui éviterait de devoir construire une nouvelle école dans sa ville. Alors, s'il est vrai qu'à Oullins, on a plus l'habitude d'en fermer que d'en ouvrir - la prochaine étant celle du Revoyet - il est quand même incroyable que l'argument de M. Moroge puisse être considéré comme un avantage. Rappelons la citation d'Abraham Lincoln : « si vous trouvez que l'école coûte trop cher essayez l'ignorance ».

Ensuite, j'ai été particulièrement ému par votre prise de position concernant l'hôpital public, que vous avez présenté en grand danger - ce qui est vrai - et en comparant cette situation à celle des collectivités - ce qui est vrai aussi. Mais vous avez oublié de dire que ce sont les conséquences des lois Bachelot et Sarkozy qui ont transformé l'hôpital en entreprise. Mais pour revenir à la fusion, vous avez ajouté que le centre de santé Benoît Frachon à Pierre Bénite intégrerait ainsi Oullins, ce que vous avez présenté comme positif. Permettez moi de rappeler que dans votre programme vous aviez proposé la création d'une maison de santé à Oullins. Et lorsque je vous en ai parlé l'an dernier, en demandant plutôt un centre de santé, vous aviez répondu que ce projet n'était pas encore programmé et que de nombreux Oullinois se rendent déjà au centre de santé de Pierre Bénite. D'accord, mais du coup, avec ou sans fusion, ils continueront de s'y rendre ! Et la nécessité d'un centre de santé à Oullins est toujours d'actualité.

Maintenant, la question de la sécurité qui semble être le pilier de cette fusion. Rappelons d'abord que les polices municipales de Ste Foy Lès Lyon et de la Mulatière ont mutualisé leurs services sans pour autant avoir besoin que ces communes fusionnent. D'autre part, puisque cette question de la sécurité paraît centrale, je rappelle que j'ai vous alertée à plusieurs reprises sur les risques de fermeture du commissariat d'Oullins, avec pour seule réponse de votre part que des discussions étaient en cours... aujourd'hui il n'y a plus qu'un poste de police fermé le soir et le week-end et nous dépendons du 9^{ème} arrondissement pour police secours ! Nous aurions pu organiser une bataille plus importante avec toutes les communes concernées pour le maintien de ce commissariat, mais vous l'avez refusée. Aviez-vous déjà à l'esprit cette fusion qui permettrait aux 2 polices municipales de compenser la baisse des effectifs de la nationale ?

Au final, s'il y avait un argument à retenir, ce serait le premier qui est venu à l'esprit du maire de Pierre-Bénite lors du Facebook live : les espaces verts d'Oullins et de Pierre-Bénite pourront partager la même tondeuse... avouons tout de même que c'est un peu court.

Merci.

Bertrand MANTELET
Conseiller municipal « Communistes et Progressistes »